

REINSCRIPTIONS (Licence)

Service Gestion de l'étudiant
11 Boulevard Lavoisier
49045 ANGERS cédex 01
scolarite.lettres@listes.univ-angers.fr

Public concerné :

Etudiants désirant se réinscrire en 1^{er} cycle (en année supérieure ou en redoublement dans la même filière).
Les étudiants de 1^{ere} année qui souhaitent se réorienter dans une autre filière doivent obligatoirement s'inscrire par parcoursup.

Admis à la 1^{ère} session d'examen : réinscription à dater du 4 juillet 2023 -14h00
Ajourné ou défaillant à l'année : attendre les résultats complets de session 2
(juillet ou septembre)

1^{ère} étape :

Rendez-vous sur le site : CVEC.Etudiant.gouv.fr

Pour vous acquitter, selon votre profil, de la contribution Vie Etudiante et de Campus

2^e étape :

Connectez-vous à votre ENT Etudiant :

- Rubrique : Scolarité
- Onglet : Inscriptions administratives



Entre le 4 juillet – 14h00 et le 21 juillet 2023 – 12h00
et du 23 août au 22 septembre 2023 (dernier délai)

Déposer votre attestation de responsabilité civile sur votre ENT : rubrique Scolarité / Pièces à fournir

3^e étape :

Obtention du certificat de scolarité



Disponible via votre ENT, début septembre

Sticker 2023-2024 (à apposer sur votre
carte d'étudiant)

Distribué lors des réunions de rentrée

Les étudiants pourront demander exceptionnellement (par courrier) l'envoi de leur certificat de scolarité et du sticker au Service Gestion de l'étudiant (Précisez la filière), en joignant une enveloppe timbrée, libellée à leur nom et adresse.

IMPORTANT

Campagne d'inscription pédagogique : Du 8 au 10 septembre 2023

Réunion de rentrée (obligatoire) : A compter du 4 septembre 2023 (détail : voir site **Faculté des Lettres**)

Début des cours : Lundi 11 Septembre 2023